

BULLETIN D'INFORMATION **2 mai 2022**



Ensemble nous sommes plus fort



NOMINATIONS AU SEIN DU C.A.

Suivant son premier conseil d'administration pour l'année 2022-2023, nous avons le plaisir de vous annoncer les nominations suivantes :

- ☞ Me Andrée-Anne Dion-Côté a été nommée secrétaire;
- ☞ Me Berna Tabet a été nommée trésorière.

L'AACP aimerait remercier Me Coline Bellefleur pour la très intéressante formation *Quand l'immigration s'invite dans le dossier – Le statut d'immigration et ses impacts en droit carcéral (provincial et fédéral)* qui s'est tenu le 21 avril dernier.

Si vous l'avez manqué, il n'est pas trop tard pour vous inscrire afin d'avoir accès au lien YouTube privé. Vous pourrez ainsi la visionner dans le confort de votre foyer sans au moment qui vous conviendra le mieux.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à compléter dûment le formulaire d'inscription pour l'année qui vient de débiter et nous l'acheminer à l'adresse info@carceralistes.ca

Vous pourrez ainsi bénéficier de tous nos précieux avantages dont l'accès à notre section MEMBRE sur notre site Internet, laquelle contient TOUT ce qu'un praticien en droit carcéral doit savoir.

Un second envoi massif des cadeaux en lien avec votre inscription est prévu dans les prochains jours. Il serait fou de s'en passer 😊

Actualité

27 avril

- Nous avons finalement reçu une réponse à notre lettre du 14 avril dénonçant les conditions de détention de Bordeaux ;
- Nous avons assisté à la rencontre des associations avec le Barreau afin de discuter du suivi du rapport intérimaire du groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique et des moyens de pression à venir ;

28 avril

- Une belle surprise au Colloque de l'AQAAD, deux collègues de l'AAADCQ (Me Rita Magloé Francis et Me Sylvie Bordelais) ont donné une conférence ayant pour titre *Questions à une carcéraliste!*

L'AACP ne peut passer sous silence les distinctions émises lors du CONGRÈS ANNUEL DU BARREAU de LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, les 29-30 avril 2022 :

- ♣ **Me Mélanie Martel** fut récipiendaire de la **MÉDAILLE DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE!**
- ♣ **Me Bianka Savard** a remporté le prix **DISTINCTION DU JEUNE BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE**

Félicitations à la gang de chez Martel Savard pour la qualité de votre travail et bonne continuation !!

Le Saviez-Vous?

La CQLC publie des résumés de ses décisions.

https://www.cqlc.gouv.qc.ca/index.php?id=114&fbclid=IwARo1CzOSNhvifXNoNLfoCbiiaONE74jjLBbaJuyxZbdt6nE_Nc3qf8ofuw



C'est le **25 mai** prochain que notre **sous-comité sur le projet de loi 18** se rencontrera pour faire le point sur le travail que chacun(e) s'est engagé à faire. Nous devons, à cet effet, prendre contact avec la **Ligue des droits et libertés** afin de les rallier à notre projet. En tout temps vous êtes libre de pouvoir y participer, simplement nous faire part de votre intérêt via info@carceralistes.ca et nous vous donnerons accès à notre réunion.

Le 21 avril 2022, la Cour Fédérale rendait une décision d'intérêt en matière de droit carcéral.

Dossier : T-2189-14 / Référence : Christopher Lill c. Sa Majesté La Reine, 2022 CF 580

Il s'agit d'une action en dommages et intérêts contre le Service correctionnel du Canada pour le placement en isolement préventif et changement porté à la cote de sécurité du Demandeur. Le SCC ayant admis qu'une faute a effectivement été commise en ce qui concerne le placement en isolement préventif et le changement de la cote de sécurité de M. Lill, les questions en litige en l'espèce portent sur les autres éléments essentiels de la responsabilité, soit le lien de causalité et le préjudice.